c'est-à

liberté,

ux dans chef de me sans messe. nt-vingt rès une ntinent sublime s événemes qui

le notre aditions: citovens consenntuelles 'un fait umaine

olitique,

que je le créer. titutions er de le raverser r devant s trouvé t bonne re, nous ements.) nçaises; homme qui prie sements) que le

étaient n'a-t-elle laudisse-

En 1867, lorsque s'est ouvert la législature de Québec, la seule assemblée délibérante française, qui existe sur ce continent, j'ai eu l'honneur de proposer la réponse au discours du trône; et la première pensée que j'ai exprimé a été une pensée d'union et de fraternité entre la France et l'Angleterre. Ces deux grandes nations, disais-je alors, n'ont qu'à secouer leurs drapeaux pour couvrir de gloire l'univers entier. (Applaudissements.)

Dieu a voulu que ce fût à l'ombre de ces deux drapeaux qui vint à grandir notre nationalité, véritable chêne, arbre vivace, suivant la pensée de M. Rameau. Pendant des années et des années, il a semblé réster stationnaire. C'était qu'alors ses racines se fortifiaient sous terre; et dès qu'elles sont devenues en état de supporter le roi des bois, celui-ci s'est élancé majestueusement. En quelque temps il n'a pas tardé à dépasser tous ses voisins de sa clme altière, et bientôt il a dominé toute la forêt qui l'a vu naître. Cette forêt fut jadis le patrimoine de nos pères. C'est là qu'ils sont venus créer le Canada français. C'est là qu'ils apprirent à être des découvreurs, des apôtres, des travailleurs, des soldats: Ense, cruce, aratro.

Par l'épée, ense, ils ont buriné notre histoire. La croix, cruce, est restée le gage de leur immortalité et de notre espérance. La charrue, aratro, nous a sauvés.

nous sauve encore tous les jours.

L'épée, la croix, la charrue, ont fait du peuple Canadien-Français, isolé et abandonné à ses propres forces, le plus grand phénomène historique de notre siècle. (Applaudissements.)

Ce phénomène n'a pu, se produire qu'à la faveur des libertés que nous a

octroyées l'Angleterre.

Pour ces libertés, je rends grâce en particulier à notre Souveraîne, glorieusement règnante, dont l'avénement au trône, a coïncidé avec l'avénement de ces libertés dans notre pays. Je lui rends cet hommage, non pas seulement pour accomplir un seul acte de courtoisie, en ma qualité de premier-ministre de la province de Québec, mais encore pour lui payer une dette de justice et de reconnaissan ce en ma qualité de Canadien-Français et catholique. (Applaudissements prolongés.)